



**ACTE DE PROTECTION DES APPRENANTS CONTRE LES ABUS
DANS L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE DU TOGO**

ENGAGEMENT INDIVIDUEL DU PERSONNEL

Je soussigné

Fonction :

Etablissement :, Diocèse :

reconnais avoir pris connaissance intégralement du contenu du *Protocole de protection des enfants contre les abus sexuels dans les établissements scolaires catholiques du Togo (PROPECAS)*.

J'y adhère librement et en toute responsabilité, au nom de la foi catholique, de sa doctrine, de son projet éducatif, mais également au nom de ma conscience, de la déontologie de mon métier et de la législation en vigueur au Togo.

Par conséquent, j'admets en âme et conscience que :

1. L'abus sexuel est à la fois immoral et criminel. Il est ainsi condamné par Dieu, l'Eglise catholique et les lois de la République togolaise.
2. Une fois ma culpabilité objectivement prouvée, je serai automatiquement licencié pour faute lourde sans jouissance d'aucun droit.

A la suite de ce qui précède, je prends solennellement l'engagement devant Dieu et devant ma conscience, en prenant à témoin l'Eglise catholique, de ne jamais abuser des apprenants et de dénoncer tout abus sur ces derniers dont j'ai connaissance en évitant absolument de couvrir un auteur d'abus sur des apprenants quel que soit son statut.

Par ailleurs, en cas de non-respect de cet engagement que je prends sur honneur, j'autorise les responsables de l'Enseignement catholique ou toute autre personne idoine à agir légitimement et légalement afin que justice soit faite.

Je signe donc cet acte pour la gloire de Dieu, l'honneur de l'Eglise catholique et aussi pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à -----, le -----/-----/-----

Signature :